



Competences partagees entre juge de proximite et juge d'instance

Par **azim3**, le **09/04/2009** à **21:32**

Bonjour a tous;

voila;j'ai ete locataire pendant 5 ans et au moment de mon depart de ce logement comme ca arrive souvent...23euros/1800euros

J'ai constitue un dossier beton;ayant decouvert des factures plusques douteuses de mon ancien voisin " ami du proprio et marchand de voiture qui m'a facture 1600 euros de reparation du logement en bon etat general lors de la remise des cles"...

Le probleme est que mon dossier se trouve sur 2 domaines de competences differrent....juge de proximite pour mon depot de garantie...et juge d'instance pour demander dommage et interet car il y a eu fausses factures;clauses penale*abusives* de 10 pourcent"des le premier jour de retard"...Je voudrais savoir si je dois faire 2 declarations au greffe pour chaques juridictions concernees ou si il y a possibilite d'etre entendu par un juge qui regrouperait l'ensemble de mes litiges avec mon proprio.

Je vous remercie d'avance car depassant de peu l'aide juridictionnelle.je voudrais me presenter sans avocat devant le juge.

Merci de vos reponses.